



CIEL de GHUNSA

Solidarité Népal

30200 - Saint Gervais - France

Association loi 1901 n° W302011992

Culture

Investissement

Education

Langue

CR AG 2024 du 15 mars 2024 - au Foyer communal de Saint Gervais 30200 -

Ag déclarée ouverte à 18h ce 15 mars 2024 en présence de :

- 10 membres de l'association
- Et 25 procurations reçues

Soit avec 35 droits de vote qui pourront s'exprimer.

Programme de cette AG :

- **AG Ordinaire :**
 - Rapports moral et d'activités 2023, suivi du vote de ces rapports.
 - Rapport Comptable et financier 2023, suivi du vote de ces rapports.
 - Dépôt des candidatures pour rejoindre à mi-mandat le CA actuel 2023-2024. Rappel des statuts de notre association, qui exige la présence d'un minimum de 5 membres au sein du CA pour le maintien de l'Association (*nbre actuel de 5 membres du CA, à la limite de cette nécessité!*). **On vous attend !**
 - Election des candidats qui se seront présentés sur place, par courrier ou par e-mail auparavant.
 - Présentation Budget 2024 suivi du vote de ce budget.

Rapport moral CIEL DE GHUNSA 2023

De Décembre 2014 à Mars 2024, Ciel de Ghunsa entame sa 10^{me} année d'aides et de développement au service des villageois de Ghunsa, principalement et durablement dans le domaine de l'éducation. Un grand bravo à tous, adhérents fidèles et donateurs pour cet engagement !

Notre dernière AG a eu lieu le samedi 4 mars 2023 à St Gervais, siège de notre association. Un très grand Merci à la Mairie de Saint Gervais pour son indéfectible soutien.

Enfin Merci à tous les membres présents ici ce soir.

Rappel de l'objectif de Ciel de Ghunsa :

« Ciel de Ghunsa solidarité Népal » a pour objet prioritairement d'aider à la scolarisation et à l'éducation des enfants de l'école de Ghunsa, de participer aux équipements du village, Kerung-6, région du Solukhumbu / Népal, en apportant aide et assistance, dans un but humanitaire, ainsi que favoriser les échanges culturels franco-népalais.

2023 a été marquée pour nous par :

L'arrivée désormais possible en jeep au village

L'électrification réalisée du village,

Une reprise des activités touristiques

La réalisation d'un voyage mission en novembre 2023 par deux de nos membres du CA de l'Association.

Et bien sûr la poursuite de nos actions dont financement des postes d'enseignants, aides au village, poursuite de nos parrainages, dossier d'électrification de l'école et du dispensaire et collecte des fonds nécessaires à nos activités.

Les principales actions réalisées sont :

1°/ Le soutien scolaire par le financement intégral des postes de 2 enseignants (économie et anglais), permettant aux élèves du village de bénéficier des niveaux 9 et 10 locaux, soit équivalents 3^{me} et seconde en France.

Au vu de la baisse programmée de nos ressources, nous avons engagé auprès des responsables de la School Management Comitee (SMC), comité de lien entre l'école et les parents qui gère les besoins et soucis de l'école, de la municipalité de Ghunsa et du Directeur de l'école Mr BINOD, une réflexion sur l'avenir de nos financements et de notre participation au budget de l'école.

Nous programmons un arrêt de nos versements de salaires à la fin de l'année scolaire en cours.

Nous en avons informé tous nos partenaires lors de notre visite en Avril 2022.

Le relai de ce financement devrait être pris par le Gouvernement népalais. Nous avons cependant conscience de la difficulté pour le village d'obtenir le financement de ces postes et mettons tout en œuvre, en nous appuyant sur différentes relations et expériences du pays, d'apporter notre aide et nos conseils à nos amis pour renforcer leur dossier de demande de financement par les autorités népalaises.

2°/ Le soutien d'élèves et familles en difficulté et le versement d'une aide pour acquisition de matériel scolaire (cartes didactiques murales) et par le versement d'une seconde aide pour l'acquisition d'une trousse de premiers secours donnée à l'école, actions réalisées fin 2023.

3°/ Soutien et parrainages des jeunes du village

Nous avons continué de soutenir l'intégralité des cinq jeunes du village préalablement sélectionnés par le Comité des parents. Les recherches de subventions sur cette action qui a démarré en 2021 ont été totalement réalisée par des parrainages individuels de membres adhérents/donateurs à Ciel de Ghunsa. Les engagements pris par les marraines et parrains correspondent à la durée des études choisies par nos filleuls. Nous n'avons pas contracté de nouveaux parrainages de nouveaux filleuls en 2023.

Anne Dumont nous présente un point d'actualité sur nos 5 filleuls, dont 2 finissent leurs études en 2024.

Nous avons toujours besoins de vos parrainages pour financer les études 2024 des jeunes en formations !

Merci à vous ! Voir accès au financement sur notre site.

4°/ Électrification de l'école et du dispensaire :

Dossier délicat géré par Nicolas et Mr BARAT pour Électriciens sans Frontières.

Aujourd'hui le réseau public alimente le village de Ghunsa, les poteaux électriques sont répartis dans le village , mais restait à réaliser tous les équipements intérieurs des bâtiment de l'école et du dispensaire. C'est l'objet du nouveau projet soumis à ESF pour financement et réalisation.

Après réalisation du nouveau dossier d'instruction, initié en 2022, celui-ci a été présenté aux instances nationales d'ESF et a été jugé « recevable » par l'ONG. Reste maintenant à trouver le relai local d'une structure technique capable de participer aux travaux de réalisation et dans l'avenir d'en assurer la maintenance. Un groupe de travail constitué des responsables du village, de Mr Barat pour ESF et Paras

Neupane notre représentant au Népal, suivi par Nicolas Bello, est constitué et travaille à aboutir sur le sujet.

5°/ Création d'un nouveau site pour notre association par Nathan PIZZETA, notre indéfectible soutien. Un grand Merci à lui.

Outre la collecte de 130€ qu'il a récolté en participant à un vide grenier, Nathan s'est attaché à rendre notre site plus lisible. Je vous invite donc à le consulter en utilisant ce lien [Lien d'accès au site de CIEL de Ghunsa](#) puis en milieu de la page affichée, cliquer sur « visiter le nouveau site ».

6°/ Autres actions menées :

A/ Tentative de faire venir en France durant la période de la mousson (inactivité professionnelle de 3 mois en été) Khata TAMANG guide bien connu par beaucoup d'entre nous. Notre tentative a échoué malgré tous nos efforts et les engagements de familles d'accueil. Il y a à priori une nette politique de durcissement des obtentions de visa pour les népalais souhaitant venir en France. L'ambassade de France à contacter est désormais à New Delhi.

B/ Opérations de collecte de fonds :

- Les adhésions constituent toujours notre fond de roulement associatif (67 adhérents 2023)
- Nous avons aussi effectué des ventes de produits artisanaux népalais (30 kg ramenés de notre dernier voyage en novembre dernier)
- Participation vente aux escales voyageuses d'Avignon
- Pièce de théâtre généreusement offerte par la troupe « Des Compagnons de la Pierre Blanche » de Saint Paul 3 Châteaux, à la salle de la Coquillonne à St Gervais avec recette des entrées et ventes d'artisanat.
- Dons et suivi des donateurs pour nos cinq filleuls par Anne qui s'est fortement investie sur cette mission. Un grand Merci à elle !
- Voir bilan comptable et financier sur ces sujets

7°/Octobre 2023 voyage d'Anne et Dominique du bureau à Ghunsa :

Nous sommes arrivés pendant les vacances scolaires du Népal, mais avons néanmoins pu nous réunir avec les instances :

- a. La Ngima Memorial Foundation (NMF) association des villageois, dédiée aux relations avec CIEL de Ghunsa. La NMF reçoit les sommes d'argent versées par CIEKL de Ghunsa et les distribue à l'école ou aux autres projets.
- b. Le School Management Comitee (SMC), comité de liens entre l'école et les parents. Il gère les besoins et soucis de l'école
- c. La Parents Teachers Assistance (PTA), interface entre parents et enseignants gère les besoins et soucis liés aux individus.

Après l'accueil traditionnel, couronnes de fleurs odorantes et katas autour du cou,

1) Nous refaisons l'historique de l'aide et des actions de l'association au village depuis fin 2014.

2) Le directeur de l'école explique



- l'importance du financement des postes d'enseignants des classes 9 et 10 (3me et 2de) financées par CIEL de Ghunsa sans quoi ces 2 niveaux ne peuvent exister. Ces derniers permettent de poursuivre l'éducation des élèves sur place.

- la complexité et les difficultés pour obtenir leur financement par l'état

Nous leur proposons notre soutien pour constituer et présenter un dossier de demande de prise en charge par l'état de ces postes

3) Les comités expriment leur grande satisfaction du séjour l'hiver dernier (2023) de 2 mois de Nathan Pizetta auprès des élèves pour soutenir leur pratique de la langue anglaise. En effet, parler anglais est indispensable pour la poursuite des études de ceux qui le peuvent et le souhaitent. (cf Namaste Ghunsa n°18)

Nous leur proposons de reconduire cette expérience et vous lançons un appel à candidature pour 2 mois, 6 mois ou 1 an ! Un partenariat très enrichissant pour tous ! Si vous connaissez des jeunes volontaires pour venir vivre cette expérience ! Contactez-nous !

4) L'association fournit des posters pédagogiques pour l'école et une trousse de secours. De même une somme est dégagée pour permettre aux enfants nécessiteux d'accéder à l'école.

5) Dossier électricité en partenariat avec ESF (Electricité Sans Frontières) pour électrification des salles de classe et du dispensaire.

- Notre constat : 5 ans après le 1^{er} projet, la salle d'informatique et sa dizaine d'ordinateurs restent désespérément en léthargie par manque d'électricité !

Depuis le début de l'année 2023, l'électricité arrive au village, mais les équipements des bâtiments ne sont pas financés.

- Sur place nous avons réuni les derniers documents nécessaires à l'établissement du dossier complet. Celui-ci contenant plan de financement et réalisation des travaux est soumis à ESF. Nous attendons leur accord. Nous avons également effectué des relevés de compteur électrique permettant d'appréhender les frais d'abonnement et de consommation à venir.

6) Point sur le dispensaire

A côté de l'école, le dispensaire a rouvert ses portes après quelques mois d'interruption de fonctionnement par manque de personnel. Sukraj Tamang, le frère de notre filleule Nisha, après une formation adaptée, assure en tant qu'assistant de santé les consultations de première intention. En 9 mois d'activité il a soigné 300 personnes. Nous sommes très soulagés de cette nouvelle.

8° / Nos filleuls du village

Anne Dumont relate les dernières nouvelles les concernant. Nous aurons durant notre périple l'occasion de rencontrer les 4 jeunes présents au Népal.

Merci pour votre écoute !

Nous passons au vote de ce bilan d'activité :

- Contre 0

- S'abstiennent 0

- Pour 35

Le Bilan d'activité est accepté !

Bilans comptable CIEL de Ghunsa 2023 :

CIEL de GHUNSA		BILAN COMPTABLE DU 01/01/23 AU 31/12/23	
Solidarité Népal		RECETTES	DEPENSES
38200 - Saint Gervais - France Association loi 1901 n° W302011992		SOLDE	
FINANCEMENTS DE L ASSOCIATION			
Adhésions (67 adhérents)	550 €	salaires enseignants Mars à octobre 2023	4 183 €
Dons divers	1 330 €	Provision salaires novembre 2023	1 760 €
Fonds formation	2 390 €	parrainages	7 610 €
Mensualisation	780 €	Frais depl't Ghunsa	400 €
Parrainages études supérieures	6 700 €	Frais relation/communication Ghunsa (relais locaux)	500 €
Subvention mairie st gervais	500 €	dons exceptionnels	
		Cahiers/ordi Ghunsa	500 €
total	12 250 €	Total Dépenses	14 953 €
			-2 703,00 €
ACTIONS DE L ASSOCIATION			
Manifestations (Théâtre)	821 €	Achat artisanat	935 €
Vente artisanat	2 778 €	Manifestations	0 €
total actions	3 599 €	Total Dépenses	935 €
			2 664,00 €
FRAIS DE GESTION			
Intérêts livret BPS	331 €	Frais bancaires/financiers BPS	211 €
		Assurance	116 €
total	331 €	Total	327 €
			4,00 €
Total général année 2023	16 180 €	Total :	16 215 €
			RESULTAT de l'exercice 2023
			-35 €

Page 1

Les commentaires sur ce bilan :

CIEL de GHUNSA		COMMENTAIRES - Bilan Comptable et financier 2023
Solidarité Népal		
38200 - Saint Gervais - France Association loi 1901 n° W302011992		
2023 Présente un bilan équilibré entre Recettes et dépenses à hauteur de 16000€		
Cependant, dans le détail on constate :		
- Une baisse à 12 250€ de nos recettes de financement habituel (- 4 200€ ou -25%), <u>compensée heureusement partiellement</u> par un retour ponctuel de vente d'artisanat népalais (1 800€ de bénéfice) et le maintien de la recette de 800€ de notre représentation théâtrale.		
- Baisse (de 109 à 67 du nombre d'adhérents après une année exceptionnelle 2022 qui a vu l'adhésion circonstancielle de 34 amis de la région parisienne, de notre regretée membre du CA Evelyne Fallot). Adhésions d'un recul de 20 membres également par rapport à 2021 ! EVOLUTION à SUIVRE DE PRES		
- Financements : Nous maintenons un haut niveau de financement de notre priorité "L'éducation", avec : - 6 000€ de paiement des salaires de 2 enseignants (classes 9 et 10 = niveaux 3me et seconde) - 7 600€ de financement des études supérieures de nos 5 protégés, depuis l'automne 2022.		
- On constate enfin des frais de gestion contenus, et entièrement compensés par les intérêts de notre livret en banque,		
En conclusion : L'attention doit se porter sur le besoin de maintien du niveau d'adhésion et desdons, et mieux, un retour au niveau d'avant 2023 !.		

Nous passons au vote de ce bilan comptable :

- Contre 0
- S'abstiennent 0
- Pour 35

Ce Bilan comptable est accepté !

Dépôt des candidatures pour rejoindre à mi-mandat le CA actuel 2023-2024.

Rappel des statuts de notre association, qui exige la présence d'un minimum de 5 membres au sein du CA pour le maintien de l'Association (*nbre actuel de 5 membres du CA, à la limite de cette nécessité!*). On vous attend !

Election des candidats qui se seront présentés sur place, par courrier ou par e-mail auparavant.

Le constat est fait qu'aucune candidature ne s'est manifestée par courrier ou e-mail et d'autre part qu'aucune candidature ne se manifeste en présentiel à cette AG.

Donc le CA 2023-2024 reste ce qu'il est, avec Annie CHARPIAT (83 Grimaud), Anne DUMONT-PAYOT et Dominique PAYOT (26 SAILLANS), Odette MOUGIN (39 LONCHAUMOIS) et Nicolas BELLO (30 VILLENEUVE LESAVIGNON). **Attention, fragilité du nombre de l'effectif de notre CA !**

Présentation Budget 2024 suivi du vote de ce budget.

CIEL de GHUNSA		Budget prévisionnel 2024		
Solidarité Népal		Recettes	Dépenses	
Adhésions	500 €	Salaires enseignants Mars à décembre 2023	6 000 €	
Dons divers	1 200 €	Parrainages	6 000 €	
Mensualisation	700 €	Frais relation/communication Ghunsa	500 €	
Parrainages	6 700 €	Aide familles nécessiteuses/école	500 €	
Subvention mairie st gervais	500 €	Achat fournitures/école (cahiers ...)	500 €	
Vente artisanat	700 €			Solde prévisionnel
Total Recettes	10 300 €	Total Dépenses	13 500 €	-3 200,00 €

Nous passons au vote de ce budget 2024 :

- Contre 0

- S'abstiennent 0

- Pour 35

Ce budget 2024 est accepté !

L'ordre du jour étant terminé, l'AG 2024 ordinaire est déclarée close !

Merci à toutes et tous pour votre attention et votre participation.

Nicolas BELLO
Représentant légal de l'association et
Secrétaire de séance

Annie CHARPIAT
Représentante légale de l'association et
Trésorière de l'association

